

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2018	
Date de la convocation : 30 avril 2018 Date d'affichage : 30 avril 2018	Nombre de membres en exercice : 6 Nombre de votants : 5 Nombre de procuration : 0
<i>L'an deux mille dix-huit, le 14 mai 2018, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 30 avril, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Louis Jean BOREL</i>	Présents : BOREL Louis Jean, PEAGNO Jean-Pierre, GRANON Jonathan, Thomas VERNAY, Joel MAZALAIGUE Absents ayant donné procuration :
Secrétaire de séance : Jean-Pierre PEAGNO	Absent(s) excusé(s) : PELTIER Ludivine

ORDRE DU JOUR (ouverture de la séance à 20 heures 00)

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du 29 mars 2018

La lecture du procès-verbal du registre des délibérations du 29 mars 2018 ne fait l'objet d'aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

2. Délibération 1/2018 – 14/05/2018 – Décision Modificative n°1 – SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D617 : études et recherches	1 600.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 600.00 €	
D658 : Charges subv. Gest° courante		1 600.00 €
TOTAL D 65 : Autres Charges gestion courante		1 600.00 €

3. Délibération 2/2018 – 14/05/2018 – TRAVAUX VOIRIE ROUTIERE 2018

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis en date du 10 avril 2018 établi par la Direction des Déplacements - Centre Technique Départemental de CREST pour un montant de 11 038.00 € H.T ou 13 245.60 € T.T.C, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient à l'unanimité le devis pour un montant de 9 375.00 € H.T ou 11 250.00 € T.T.C,

Le Conseil Municipal ne retient pas l'estimation des travaux relatifs à la voie communale du Collet pour un montant de 1 663.00 € H.T ou 1 995.60 € T.TC,

Le Conseil Municipal charge et donne signature à Monsieur le Maire pour gérer ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

4. Délibération 3/2018 - 14/05/2018 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la suite de la procédure du schéma d'assainissement.

Une première délibération a été prise le 24/11/2017. Par courrier du 09/02/2018, l'Agence de l'Eau RMC n'a pas donné suite à la demande de subvention car les aides sont seulement possibles s'il s'agit de mettre à jour ou d'améliorer la connaissance de tout ou partie des systèmes d'assainissement par temps sec et/ou par temps de pluie.

Monsieur le Maire a demandé au BET A. LÉGAUT de revoir sa proposition en ce sens. Il est prévu la réalisation d'une inspection caméra sur les hameaux de la Vière et des Combes afin de définir les travaux à réaliser. L'inspection caméra permettra d'améliorer la connaissance de ces deux réseaux en matière d'état physique et de localisation des branchements. Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle proposition en date du 30/03/2018 au Conseil Municipal. Le coût de l'opération s'élève à :

SDH ASSAINISSEMENT (Hydrocurage et inspection caméra) : 1 678,75 € HT

BET A. LÉGAUT : 5 000,00 € HT

FRAIS ENQUETE PUBLIQUE : 3 000,00 € HT

Soit un montant total de 9 678,75 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette opération (à l'unanimité). Il sollicite les aides les plus élevées possibles, à hauteur de 80%, auprès de l'Agence de l'Eau RMC et du Département de la Drôme. Il charge et donne signature à Monsieur le Maire pour gérer ce dossier et cette opération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

5. Délibération 4/2018 – 14/05/2018 - TRAVAUX INFRASTRUCTURE ET TRAVAUX EXPLOITATION 2018 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du programme d'actions pour l'année 2018 en forêt communale de Glandage,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient les travaux qui suivent :
- Travaux d'infrastructure
* Travaux d'entretien de route en terrain naturel (épierrage au tractopelle de toutes routes forestières) pour un montant de 2 247.00 € H.T
- Travaux d'exploitation
* Travaux d'abattage, démontage, rétention, avec traitement des rémanents (localisation 43u) pour un montant de 7 303.00 € H.T
Le Conseil Municipal charge et donne signature à Monsieur le Maire pour gérer ce dossier.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
6. Délibération 5/2018 – 14/05/2018 – AFFOUAGES 2018
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les coupes de bois et de chauffage, les coupes de bois et de vidange des attributions de l'année 2017 devront être terminés, pour pouvoir prétendre et s'inscrire pour un nouvel affouage.

CALENDRIER ET REGLES D'INSCRIPTION et D'EXPLOITATION :
- Inscription en Mairie ou par voie postale du 14 mai 2018 au 14 juin 2018 inclus, impérativement,
- Vérification fin décembre des coupes affouages et vidanges des années antérieures d'attribution,
- Attributions des lots d'affouages est le 18 juin 2018 (date effective et définitive),
- Délai d'exploitation : la date fin d'exploitation pour les lots d'affouages 2018 est le 31 décembre 2019,
Le volume délivré pour les résidences principales est de 20 stères de feuillus au prix de 5,30 € le stères soit 106,00 €.
La parcelle d'attribution serait la parcelle 71 "Les Achiards"
Les garants d'exploitations désignés restent inchangés et sont Jean-Pierre PEAGNO, GRANON Jonathan et Joël MAZALAIGUE.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, charge et donne signature à Monsieur le Maire pour gérer ce dossier.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
7. Délibération 6/2018 – 14/05/2018 - GESTION ET MISE A JOUR DU SITE DE LA COMMUNE "GLANDAGE AUX PORTES DU VERCORS" et lettre de mission
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur MAZALAIGUE Joël, conseiller municipal de GLANDAGE se désengage de la mission de gestion et mise à jour du site de la commune "GLANDAGE AUX PORTES DU VERCORS",
Monsieur le Maire propose à ses conseillers municipaux en exercice s'ils sont intéressés par cette mission,
Aucun conseiller municipal n'est intéressé,
Monsieur le Maire propose à l'assemblée présente si elle est intéressée par cette mission,
Monsieur REYSSET Marc, retraité domicilié hameau La Faurie à GLANDAGE (Drôme) se propose pour cette mission à titre de bénévole,
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les documents insérés dans le site de la commune seront soumis à visa par ses soins ou son représentant,
Cette délibération vaut lettre de mission.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette décision, charge et donne signature à Monsieur le Maire pour gérer ce dossier.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
8. Délibération 7/2018 – 14/05/2018 - DEMANDE DE CONVENTION DE PATURAGES H238 et H241 "La Chenevrière"
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier en date du 13 mai 2018 de Monsieur MORANTIN Christophe, Agriculteur, domicilié Les Combes à GLANDAGE qui sollicite l'autorisation de poser une clôture fixe 4 fils (clôture active) sur les parcelles H238 et H241 situées quartier La Chenevrière à GLANDAGE, et par la même sollicite une convention de pâturage sur ces mêmes parcelles.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte et donne autorisation à Monsieur MORANTIN Christophe d'effectuer des travaux de clôture fixe en 4 fils (clôture active) sur les parcelles H238 et H241,
La convention de pâturage sera préparée et faite pour le prochain conseil municipal, celui-ci déterminera la durée et le prix et autres questions.
Le Conseil Municipal charge et donne signature à Monsieur le Maire pour gérer ce dossier.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Emargements des membres du conseil municipal du 14/05/2018	
Nom et Prénom	Signature
Joël MAZALAIGUE,	
Thomas VERNAY,	
Ludivine PELTIER	Absente
Jonathan GRANON	
Louis Jean BOREL, Maire	
Jean-Pierre PEAGNO	